



DOSSIER



Quelle ville voulons-nous construire pour demain ?
Exprimez-vous !

Imaginons ensemble la ville de demain

Pour construire le visage de Bourg à l'horizon 2020, la Ville lance une grande consultation auprès des Bourgiens. Le Forum "Bourg 2020", le 16 juin, sera le départ de cette démarche participative qui s'appuie sur un état des lieux de notre territoire et deux outils (le Plan local d'urbanisme et l'Agenda 21). Il sera suivi d'ateliers qui vous seront proposés en septembre prochain. Une opportunité pour vous exprimer sur l'avenir de Bourg !



→ QUESTION À



Yves Gauthier,
maire-adjoint chargé
de l'Urbanisme
et des Déplacements.

→ C'est quoi un Plan Local d'Urbanisme ?

C'est un document de planification et de prospective qui prépare la ville de demain. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) va remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) actuellement en vigueur. Il définit les règles d'utilisation et d'occupation du sol : quelles zones sont réservées pour les constructions futures ? Quels sont les secteurs naturels et agricoles à protéger ? Quelles formes doivent prendre les constructions (hauteur, surface, densité...) ? Le PLU traduira également le "Projet de ville" ou Projet d'Aménagement et Développement Durable (PADD) qui présente les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution future de la ville de Bourg-en-Bresse.

→ Le calendrier du PLU

2010

- réalisation d'un diagnostic et définition des enjeux de territoire,
- formation des élus, des conseillers citoyens et des membres du Conseil économique et social local (CESL).

2011

- détermination, avec les Burgiens, des orientations d'aménagement,
- définition des principes d'aménagement sur certains secteurs stratégiques.

2012

- traduction réglementaire du nouveau projet de ville dans le PLU ; formation des élus, conseillers citoyens et du CESL.



© J.F. Basset

“Imaginons ensemble la ville

Le mercredi 16 juin, la municipalité lance une grande démarche participative invitant la population à réfléchir aux enjeux du développement durable et à construire avec elle la ville de Bourg à l'horizon 2020. Quelle ville voulons-nous pour demain ? Comment se déplacera-t-on, quelle forme d'habitat...? Chaque Burgien est invité à répondre à ces questions et à livrer sa vision du Bourg de demain. Cette réflexion ouverte au public s'appuie sur deux démarches initiées par la Ville sur plusieurs années : l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la mise en place d'un Agenda 21 pour construire une ville respectueuse des ressources naturelles et de la qualité de vie.

UN DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

Servant de base concrète à cette réflexion, un diagnostic de territoire a été élaboré par la Direction Urbanisme et la mission Développement durable de la Ville de Bourg. Etayé de chiffres, statistiques et

cartes, cet état des lieux liste les forces et faiblesses de notre Ville qui seront au cœur des discussions du Forum du 16 juin et des ateliers "Les mercredis de Bourg 2020" organisés en septembre prochain. Voici un petit échantillon des informations et chiffres du diagnostic...

La cohésion sociale

Pour la première fois depuis 1982, les plus de 60 ans sont plus nombreux que les moins de 20 ans, signe du vieillissement de la population burgienne (un quart de retraités). Bourg compte 47 % de ménages d'une seule personne et 17 % de familles monoparentales, avec de fortes disparités entre secteurs géographiques (Insee 2006). 47 % des foyers fiscaux burgiens sont non imposés et près d'un quart des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (10 896 €par an en 2007).

L'utilisation de l'espace

La commune compte près de 2 400 hectares dont environ 1 340 hectares bâtis et



La Ville lance une grande concertation auprès des Burgiens.



de demain !”

1 060 hectares non bâtis (espaces agricoles, naturels, paysagers). Les surfaces encore disponibles à la construction représentent 212 hectares. La densité de la ville en population (1 683 habitants/km²) et en logement (24 logements par hectare bâti) est relativement faible comparée à d'autres villes de même taille.

L'organisation des déplacements

Avec 170 000 véhicules par jour, la voiture est à Bourg, plus que dans d'autres villes de même taille, le principal mode de déplacements (58,2 %). Ce flux de circulation est majoritairement généré par les déplacements domicile-travail qui se font à près de 70 % en véhicule individuel. Autre donnée : le secteur centre-ville/gare compte 7 300 places de stationnement dont 4 900 gratuites.

L'énergie

67 % des bâtiments (publics et privés) ont été construits avant 1973, année du 1^{er} choc pétrolier et sont “énergivores”, même si des

travaux d'éco-rénovations ont déjà été menés sur le parc burgien. En ce qui concerne les émissions de gaz carbonique, chaque habitant émet 9,3 tonnes équivalent CO² par an, chiffre qu'il faudrait réduire de 75 % d'ici 2050 pour respecter l'objectif du Grenelle I. ■

EN PRATIQUE :

Forum "Bourg 2020"
mercredi 16 juin à 18 h, Salle des Fêtes

> Registre de concertation PLU

à disposition du public à la Direction de l'Urbanisme de la Ville

> Diagnostic Agenda 21 consultable

en septembre à la mairie (Mission Développement Durable) et sur le site internet de la ville (rubrique "Bourg 2020")

> Site internet de la Ville :

www.bourgenbresse.fr,
rubrique "Bourg 2020"

> Pôle citoyen : 04 74 45 70 34

democratilocale@bourgenbresse.fr

→ QUESTION À



Monique Duthu,
maire-adjointe
chargée du
Développement
durable.

→ Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ?

Ce terme désigne “ce qu'on doit faire” pour le 21^e siècle. Un Agenda 21 est un programme d'action où la Ville décline les finalités du développement durable : lutte contre le changement climatique, préservation des ressources et de la biodiversité, satisfaction des besoins essentiels de la personne, cohésion sociale et solidarité, responsabilisation des modes de production et de consommation. Le développement durable ne se décrète pas, il se construit collectivement et demande des efforts, voilà la raison pour laquelle les Burgiens sont invités à participer à l'élaboration de l'Agenda 21 de la Ville.

→ Le calendrier de l'Agenda 21

2009

- formation des élus, agents municipaux et conseillers citoyens,

2010

- diagnostic territorial partagé,
- mise en œuvre d'actions (nouveau jardin familial, Samedis piétons...),
- sensibilisation et concertation des Burgiens.

2011

définition, en concertation avec les habitants, des enjeux et orientations de l'Agenda 21.

2012

- adoption du programme d'actions Agenda 21,
- mise en œuvre du plan d'actions.

LE LOGEMENT

250 logements ont été autorisés en moyenne chaque année à Bourg de 1993 à 2009

+ de 900 logements sont en construction pour une livraison en 2013.

37 % de logements sociaux à Bourg.

77 % de logements collectifs, 23 % d'individuels (Insee 2006).

L'EMPLOI

32 000 emplois à Bourg

2 050 entreprises dont près de 90 % ont moins de 10 salariés (Sirene 2008).

2 438 demandeurs d'emplois en décembre 2009

18 % de salariés précaires

- 10 % d'emplois stables en 4 ans



Parmi les grands enjeux de demain : le logement, l'emploi et le cadre de vie...



UNE DÉMARCHE CITOYENNE

Rendez-vous **mercredi 16 juin à 18 h à la Salle des fêtes** pour le lancement de la démarche "Ensemble imaginons Bourg 2020" avec présentation de l'état des lieux des forces et faiblesses de notre ville. Des ateliers thématiques "Les mercredis de Bourg 2020" suivront en septembre prochain.

Quel habitat, quels modes de déplacement, quel cadre de vie, quelle économie pour les générations futures... ? Pour relever ces défis de demain, le forum du 16 juin dévoilera les premiers chiffres du diagnostic de territoire, état des lieux indispensable et base de la réflexion à venir. Cette concertation citoyenne se poursuivra jusqu'en 2012. Dès cet automne, les habitants pourront s'exprimer librement lors des ateliers thématiques. Chaque conseil citoyen est invité à se saisir des thèmes qui l'intéressent pour donner son avis.

4 MERCREDIS, ATELIERS

"Habiter à Bourg-en-Bresse"

Quel type de logement construire, comment attirer des familles et rééquilibrer les zones d'habitat ? Quel accès au logement pour les ménages en difficulté ? Comment maîtriser les nuisances urbaines (bruit...) et réduire les consommations d'énergie ? Quelle gestion des déchets ?

> **Mercredi 8 septembre à 18 h 30**
Ancienne Maison des syndicats
(1, allée des Brotteaux)



"Vivre et se déplacer à Bourg-en-Bresse"

Quelle place pour la voiture, quels aménagements de voirie, quel réseau de transports collectifs, quel impact des moyens de transport sur l'environnement et la santé, quel espace pour les modes de déplacements non motorisés (vélos, piétons...)?

> **Mercredi 15 septembre à 18 h 30**
Ancienne Maison des syndicats
(1, allée des Brotteaux)



"Quelle qualité de vie pour demain ?"

Comment préserver la biodiversité et les ressources naturelles : air, eau, rivière Reyssouze ? Quelle valorisation pour le patrimoine architectural et végétal, quelle qualité de l'air et de l'eau, comment protéger les ressources en eau, comment la nature en milieu urbain peut améliorer notre qualité de vie ?

> **Mercredi 22 septembre à 18 h 30**
Ancienne Maison des syndicats
(1, allée des Brotteaux)



"Travailler et accéder aux services et équipements"

Quels emplois pour demain, comment diversifier l'activité économique, quelle place pour le commerce de centre-ville, comment favoriser l'accès aux équipements et services publics, à la culture et au sport, comment renforcer les liens sociaux et les échanges entre générations ?

> **Mercredi 29 septembre à 18 h 30**
Salle Daudet (rue de la Croix-Blanche)

"Et le rayonnement..."

A venir également en octobre, un rendez-vous consacré au rayonnement de la ville : quel développement touristique, quelle valorisation du bassin de vie de Bourg, quels partenariats ?

